

Déclaration au nom des syndicats FO de la Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services présents lors de la visite de JF Monteils à Nantes le 26/11/2010.

Monsieur le secrétaire général,

En guise de préambule aux interventions des représentants de Force Ouvrière, nous souhaitons vous faire part des difficultés générales auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés.

Nous subissons depuis maintenant 3 ans de profondes réformes menées à un train d'enfer qui ont considérablement bouleversé les missions, la structure du ministère et les conditions de travail des agents. La RGPP a été mal vécue, et plonge les agents dans un mal-être au travail généralisé.

Dans ce ministère le dogme du remplacement d'un fonctionnaire sur 2 se traduit en réalité par le non remplacement de 9 agents sur 10,

Et ce n'est pas le dernier décret sur la « réorientation professionnelle » qui va permettre aux agents de se tranquiliser et de se projeter vers un avenir où leurs compétences, leur professionnalisme et leur souci du service public républicain serait reconnu.

Ce désarroi est renforcé par les errements des politiques publiques qui semblent uniquement guidées par un objectif de restriction budgétaire. Le Grenelle de l'environnement, annoncé avec la création d'un grand ministère à grand renfort de communication semble aujourd'hui dans l'impasse. Les moyens matériels et humains manquent dans les services et les DDI ne fonctionnent pas.

Et l'avenir n'est pas plus serein !

Au lendemain du remaniement ministériel, le grand ministère de l'environnement a éclaté. La cohérence de nos missions est remise en cause. L'énergie est répartie à l'industrie, l'aménagement du territoire à l'agriculture, la sécurité routière à l'intérieur et l'on vient tout juste de retrouver la mer

.Pouvez vous nous dire quel sera l'impact de cet éclatement sur les services ? Le projet de « maison commune » au sein des DREAL a-t'il toujours un sens ?

Dans un futur proche, les agents vont à nouveau subir de profonds bouleversement avec les différentes fusion de corps qui s'annoncent - et nous interviendrons plus longuement sur le sujet - . La réforme des CÉTé est en cours et risque de remettre en cause tout le travail d'expertise acquis et reconnu depuis de nombreuses années. quel devenir pour le statut des RST ? - nous interviendrons également de nouveau sur cette question

Enfin que pouvez-vous nous dire aujourd'hui du projet de transfert de des services de navigation vers l'établissement public VNF?

Si vous le permettez mes collègues vont maintenant intervenir pour détailler plus précisément leurs motifs d'inquiétudes, mais sachez que votre ministère va mal. Et qu'il Il est grand temps de réagir.